Circuit « Les Petits Ruisseaux » 9 ou 11 Kms

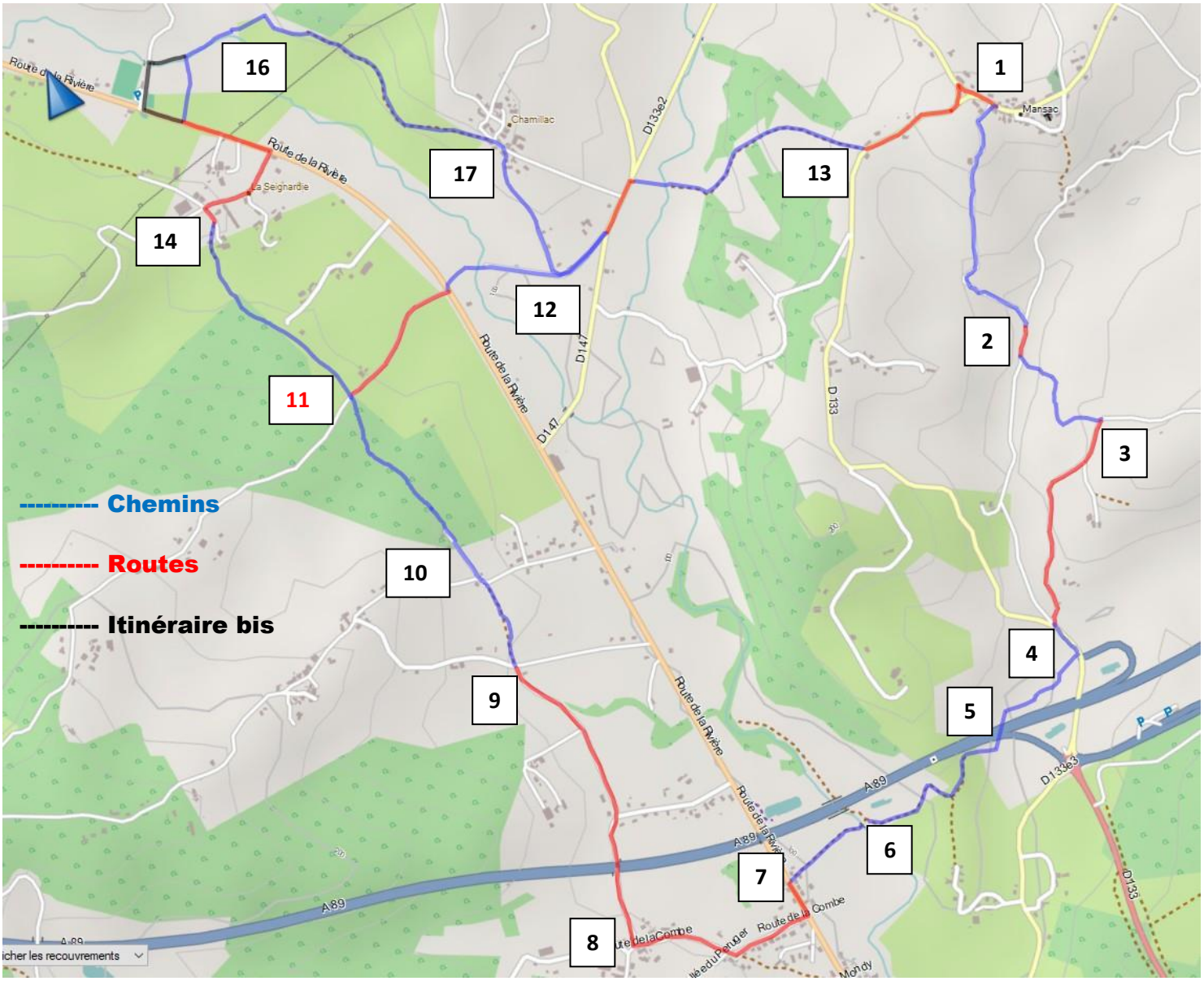

Consignes générales

Suivre le circuit en suivant le guide ci-dessous

Attention d'être équipé de bonnes chaussures de marche et de bâtons.
(Certains chemins, pouvant être très glissant par endroit)

Ne rien jeter sur le parcours, respecter la nature.
Admirer nos ruisseaux et les beaux panoramas de Mansac. Bonne randonnée à tous.

1 Départ Mairie de Mansac prendre la direction de l'église sur 100 m et tourner à droite dans l'impasse en passant devant le château de Mansac sur la droite puis continuer sur le chemin qui descend sur la route de Leyrat **(2)**.

2 Tourner à droite sur la route sur 90 m et prenez le chemin à gauche qui traverse **le ruisseau de Nouilles** puis prendre le sentier de droite dans le bois puis un chemin herbeux jusqu'à la route de La Besse (**3**).

3 Tourner à droite et descendre la route de La Besse jusqu'à la patte d'oie (**4**)

4 Traverser la grande route D133, tourner à gauche direction le péage et longer le champ jusqu'au **ruisseau de La Besse** puis emprunter le sentier à droite qui longe le ruisseau et l'autoroute. Attention ne pas utiliser le passage au-dessus du tunnel le long de la clôture car non sécurisé. Attention tunnel déconseillé aux chevaux. Utiliser la variante pour aller au point 5.

Utiliser le passage à gué en marchant sur les pierres pour traverser le ruisseau et prendre le tunnel qui suit le ruisseau sous l'autoroute. Utiliser votre lampe dans le tunnel.

5 Remonter légèrement et prendre à gauche dans le près le long de la clôture autoroute pour rejoindre un chemin partant sur la gauche puis au croisement prendre le chemin descendant en face légèrement à droite et le suivre jusqu'au passage à gué du **ruisseau La Logne** au point **6**

6 Tourner à gauche pour franchir la Logne à gué par le passage aménagé provisoirement et prendre le chemin herbeux en face jusqu'à la route de Brignac la Plaine (**7**)

7 Traverser la D39 pour aller sur le trottoir en face et aller à gauche direction La Rivière de Mansac sur 100 m.
Tourner à droite direction la Combe puis traverser le village de la Combe jusqu'à la première petite route à droite (**8**).

8 Suivre la petite route qui descend et passe sous l'autoroute jusqu'à un petit rond-point. Au rond-point prendre la petite route en face. Suivre tout droit puis légèrement à gauche La route se transforme en chemin qui rejoint une route (**9**).

9 Traverser la route et prendre le chemin en face jusqu'à un autre croisement de route (**10**).

10 Traverser la route pour prendre la route en face qui se transforme en chemin et suivre le chemin jusqu'au point de bifurcation et ravitaillement (**11**).

Bifurcation 8 Kms / 11 Kms. Ravitaillement.

11 Tourner sur la route à droite qui rejoint la grande route allant à Brignac la Plaine et traverser la grande route et prendre le chemin en face en direction d'une passerelle en bois qui enjambe La Logne (**12**).

12 Prendre la passerelle et suivre le chemin en face jusqu'à ce qu'il revienne en goudron jusqu'à la D147. Prendre à gauche sur la D147 pendant 160 m.
Tourner à droite pour prendre le chemin qui descend vers le ruisseau et utiliser la passerelle qui permet de traverser le **ruisseau de la Borderie**. Suivre le chemin qui monte fort vers la D133 (**13**).

13 Tourner à gauche et suivre la D133 pendant 350 m jusqu'à la Mairie de Mansac (**1**).

Variante 11 Kms

Bifurcation 8 Kms / 11 Kms. Ravitaillement.

11 Du point de ravitaillement, prendre en face le chemin herbeux puis il passe dans un bois et le suivre tout droit jusqu'au **ruisseau de la Chabrelie**. Traverser le ruisseau à gué en face et suivre le chemin tout droit jusqu'à ce qu'il redevienne goudronné au lieu-dit La Seignardie (**14**).

14 Au carrefour, dans la Seignardie, tourner à droite et suivre uniquement la route goudronnée, puis tourner à gauche pour rejoindre la route D39 de la Rivière à Brignac (**15**).

15 Suivre la route D39 à gauche direction Brignac :

1- **Si la Logne est franchissable :** Jusqu'au gros bâtiment agricole sur la droite et prendre le chemin qui descend vers la Logne et franchir le gué et tourner à droite pour rejoindre le point (**16**).
2- **Si la Logne n'est pas franchissable :** suivre itinéraire noir, jusqu'au stade, puis tourner à droite et suivre la route jusqu'au pont. Après le pont tourner immédiatement dans le chemin à droite qui longe la Logne pour rejoindre le point (**16**).

16 Au pont il y a un carrefour de chemin, traverser le pont et prendre le petit chemin de terre en face et le suivre sur plus de 1 km jusqu'au village de Chamillac (17).

17 A la sortie du chemin dans Chamillac, suivre tout droit la route goudronnée pendant quelques mètres et tourner à droite pour prendre le chemin herbeux qui descend vers le point (12). En bas du chemin, au croisement et prendre le chemin à gauche jusqu'à ce qu'il revienne en goudron jusqu'à la D147. Prendre à gauche sur la D147 pendant 160 m.
Tourner à droite pour prendre le chemin qui descend vers le ruisseau et utiliser la passerelle qui permet de traverser le **ruisseau de la Borderie**. Suivre le chemin qui monte fort vers la D133 (**13**).

13 Tourner à gauche et suivre la D133 pendant 350 m jusqu'à la Mairie de Mansac (**1**).